



EXTRAIT DU REGISTRE

des délibérations du conseil municipal
de Doussard

Envoyé en préfecture le 13/10/2023

Reçu en préfecture le 13/10/2023

Publié le

13/10/2023 S'LO
ID : 074-217401041-20231011-DEL2023_074-BF

Nombre de Conseillers en exercice :

14

Présents et représentés :

14

L'An DEUX MIL VINGT TROIS, le ONZE OCTOBRE à dix-neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué le cinq octobre, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Monsieur Michel COUTIN, Maire,

Etaient présents :

M. Michel COUTIN, Maire
M Stéphane RECOQUE, Adjoint
MME, Laurence GODENIR, Anne Gabrielle MATHIEU, Marielle JUILIEN et MM Jean-Pierre LITTOZ-MONNE, Bernard CHATELAIN-CADET, Nicolas BALMONT, Richard FROSSARD, Laurent STEFANI
Conseillers municipaux.

Etaient excusés :

M. Marc BERTON a donné procuration à M. Littoz-Monnet
M Nicolas SALLAZ a donné procuration à M Stefani
Mme Claude JUILLIARD a donné procuration à M. Recoque
M. Damien BLAMPEY a donné procuration à M. Coulin.

Secrétaire de Séance M. Stéphane RECOQUE

N° 2023-074

Budget principal 2023
Décision modificative
n°3

LE MAIRE EXPOSE

La décision modificative n°3 porte sur les autorisations de dépenses d'investissements au titre de l'exercice 2023 nécessaires à la vie de la Commune d'ici au 31 décembre 2023 et qui n'avaient pas fait l'objet de l'arrêté du Préfet suite à l'avis de la CRC rendu en mai 2023.

Les propositions de dépenses d'investissement émanent du travail réalisé par la commission des travaux réunie le 22 juin 2023 et des arbitrages et amendements retenues par la commission des finances du 12 juillet 2023. Elles son retracées dans l'annexe 5a de la présente note.

Le montant des dépenses présenté est de 483 788€ couvert par un virement de l'excédent de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la Chambre Régionale des Compte n°2023-0073 du 15 mai 2023 proposant à M. Le Préfet de la Haute-Savoie de régler le budget primitif pour l'exercice 2023 de la Commune de Doussard, budget principal et annexes.

VU l'arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2023-0004 du 26 mai 2023 portant règlement et exécution du budget primitif 2023 de la Commune de Doussard

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des travaux du 22 juin 2023 et l'avis favorable de la commission des finances du 12 juillet 2023

APRES AVOIR DELIBERE

A l'unanimité : 14 voix voix pour

APPROUVE la décision modificative n°3 au budget principal 2023 de la Commune telle que présentée en annexe.

En séance les Jour, Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,

Stéphane RECOQUE

Le Maire,

Michel COUTIN,

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le

13/10/2023



Pour le Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE				A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	+		RECETTES
		DEPENSES		
		483 788,00		483 788,00

REPORTS	+		+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	0,00	(si solde positif)
			0,00	0,00
		=		=
Total de la section d'investissement (2)		483 788,00		483 788,00

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	+		RECETTES
		DEPENSES		
		483 788,00		0,00

REPORTS	+		+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	0,00	(si excédent)
			0,00	0,00
		=		=
Total de la section de fonctionnement (3)		483 788,00		0,00

TOTAL DU BUDGET (4)		967 576,00		483 788,00
---------------------	--	------------	--	------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	1 195 575,00	0,00	0,00	0,00	1 195 575,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 950 710,00	0,00	0,00	0,00	1 950 710,00
014	Atténuations de produits	409 653,00	0,00	0,00	0,00	409 653,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	420 748,30	0,00	0,00	0,00	420 748,30
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 976 686,30	0,00	0,00	0,00	3 976 686,30
66	Charges financières	79 593,00	0,00	0,00	0,00	79 593,00
67	Charges spécifiques (4)	2 300,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 050,00		0,00	0,00	1 050,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 059 629,30	0,00	0,00	0,00	4 059 629,30

023	Virement à la section d'investissement (5)	68 149,34		483 788,00	0,00	551 937,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	350 000,00		0,00	0,00	350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		418 149,34		483 788,00	0,00	901 937,34

TOTAL	4 477 778,64	0,00	483 788,00	0,00	4 961 566,64
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 961 566,64
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	42 000,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	469 796,00	0,00	0,00	0,00	469 796,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	491 634,00	0,00	0,00	0,00	491 634,00
731	Fiscalité locale	2 553 366,00	0,00	0,00	0,00	2 553 366,00
74	Dotations et participations (4)	668 000,00	0,00	0,00	0,00	668 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	420 600,00	0,00	0,00	0,00	420 600,00
Total des recettes de gestion courante		4 645 396,00	0,00	0,00	0,00	4 645 396,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 645 396,00	0,00	0,00	0,00	4 645 396,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	32 017,39		0,00	0,00	32 017,39
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		32 017,39		0,00	0,00	32 017,39

TOTAL	4 677 413,39	0,00	0,00	0,00	4 677 413,39
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	304 404,15
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 981 817,54
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	869 919,95	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	45 855,60	0,00	14 000,00	0,00	59 855,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	886 606,88	0,00	469 788,00	0,00	1 356 394,88
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		932 462,48	0,00	483 788,00	0,00	1 416 250,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	238 100,00	0,00	0,00	0,00	238 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	15 562,00	0,00	0,00	0,00	15 562,00
Total des dépenses financières		258 662,00	0,00	0,00	0,00	258 662,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 191 124,48	0,00	483 788,00	0,00	1 674 912,48

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	32 017,39		0,00	0,00	32 017,39
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		32 017,39		0,00	0,00	32 017,39

TOTAL	1 223 141,87	0,00	483 788,00	0,00	1 706 929,87
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 706 929,87
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	318 448,40	0,00	0,00	0,00	318 448,40
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		318 448,40	0,00	0,00	0,00	318 448,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	159 939,39	0,00	0,00	0,00	159 939,39
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	303 924,18	0,00	0,00	0,00	303 924,18
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		463 863,57	0,00	0,00	0,00	463 863,57
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		782 311,97	0,00	0,00	0,00	782 311,97

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	68 149,34		483 788,00	0,00	551 937,34
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	350 000,00		0,00	0,00	350 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		418 149,34		483 788,00	0,00	901 937,34

TOTAL	1 200 461,31	0,00	483 788,00	0,00	1 684 249,31
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	22 680,56
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 706 929,87
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

869 919,95

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

COMMUNE DE DOUSSARD - BUDGET COMMUNAL DOUSSARD - DM (projet de budget) - 2023

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 13/10/2023

Reçu en préfecture le 13/10/2023

Publié le

ID : 074-217401041-20231011-DEL2023_074-BF

COMMUNE DE DOUSSARD - BUDGET COMMUNAL DOUSSARD

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Doussard, le 11/10/2023
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Doussard, le 11/10/2023

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 05/10/2023

COUTIN Michel, Maire	
RECOQUE Stéphane	
LITTOZ MONNET Jean-Pierre	
BERTON Marc	Pouvoir à M. LITTOZ-MONNET
SALLAZ Nicolas	Pouvoir à M. STEFANI
GODENIR Laurence	
FROSSARD Richard	
CHATELAIN-CADET Bernard	
JULIEN Marielle	
BALMONT Nicolas	
MATHIEU Anne-Gabrielle	
STEFANI Laurent	
JULLIARD Claude	Pouvoir à M. RECOQUE

